L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux—No. 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 31 MAI.

FEUILLETON.

LES ASHANTEES

PAR B. AUBEY.

ODYSSEE D'UNE ANGLAISE.

XX—Suite.

Quant au troisième, il était simplement inénarrable.

Sur sa tête, il portait fièrement, perché en arrière et découvrant complètement le front, un chapeau de feutre noir, dans cette forme dite tromblon, qu'on affectionnait vers 1830. Autour de son corps, une sorte d'étoffe Pompadour, dont les fleurs avaient perdu toute couleur réelle, —car on n'eût pu dire si elles étaient bleues, vertes, rouges ou noires; —la nuance en était impossible à saisir. Son costume était, du reste, d'une coupe différente de celles des deux autres Ashantees. Il était en forme de sarreau, comme ceux que portent les jardiniers, avec une petite poche sur le devant pour mettre leurs instruments de travail quand ils coupent et taillent les arbres.

Ce sarreau descendait à peine jusqu'au genou, et différait en cela de celui de ses collègues dont les jambes et les pieds étaient nus; il avait de larges chaussettes qu'il maintenait raides à l'aide de cordons jaunes, attachés à une large ceinture de cuir blanc qui entourait ses reins. Sous son bras gauche il portait un pliant et de sa main droite il tenait un parasol rouge, tout large ouvert, que les vendeurs de romance, aux jours de fête de village, n'eussent point trouvé trop étroit pour s'abriter et y chanter en chœur.

Ce fut assurément ce dernier ambassadeur qui eut le plus de succès auprès des officiers de Sa Majesté. Et cela était juste, car il avait tout fait, évidemment, en vue d'éblouir les Anglais par sa magnificence.

A peine monté sur le radeau, il déploya son pliant, s'assit dessus, et tournant le dos à la rive qu'il allait rejoindre, il s'abrita sous son immense parapluie, qu'il fut obligé de tenir constamment renversé derrière son dos, pour permettre à ses collègues, aux officiers et aux rameurs de pouvoir se tenir sur le radeau.

Sir Garnett Wolseley voyait venir cet étrange équipage; sa bouche ébaucha un sourire immédiatement réprimé, et ce fut d'un air serein et absolument impénétrable qu'il accueillit les trois plénipotentiaires quand ils eurent pris terre.

Ceux-ci, du reste, le saluèrent avec une grande dignité et sans dire un mot; mais après leur avoir rendu leur salut, sir Garnett se mit à marcher avec eux dans la direction du quartier général.

Toutes les troupes étaient sous les armes; le tambour battit aux champs, les clairons sonnèrent, les cornemuses des highlanders firent entendre leur son prolongé; mais les Ashantees ne s'émurent aucunement; de même qu'ils avaient fait semblant de ne point remarquer les shakos à poil et les buffleteries astiquées et prises pour la circonstance, des Black-Watch, de même, ils ne voulaient point entendre les musiques et se glissèrent, sans laisser deviner aucun de leurs sentiments, dans la hutte que sir Garnett avait donné ordre de préparer pour les recevoir.

Quand ils eurent reposé et goûté, le général entouré de son état-major, reçut les trois nègres. A l'aide d'un poussah qui servait d'interprète, ceux-ci lui formulèrent les propositions du roi Coffee. Les Anglais arrêteraient leur marche, reculeraient au delà des frontières du royaume ashantee et attendraient là que le grand roi Coffee Calcali eût fait payer par ses alliés une indemnité de guerre qui resterait à débattre, en poudre d'or et en ivoire.

—Avant tout, répondit sir Garnett, qui connaissait la situation d'Arabella et de ses serviteurs, il faudrait que le roi Coffee, comme témoignage de la sincérité de ses intentions, nous rendît les dames anglaises qui sont en son pouvoir.

Les ambassadeurs n'avaient reçu sans doute aucune instruction à cet égard, car ils ne répondirent rien et se contentèrent de répéter leurs propositions.

Sir Garnett, voyant qu'ils ne savaient rien ou ne voulaient rien dire, n'insista point sur ce sujet, mais il déclara qu'il était trop tard de demander la paix, qu'il était résolu à aller jusqu'à Coumassie afin de montrer une bonne fois aux Ashantees que rien n'était impossible pour les Anglais; que si le roi ne consentait pas immédiatement à rendre les prisonniers qu'il avait en son pouvoir, s'il ne payait pas une rançon de guerre de dix mille onces d'or et s'il ne s'engageait pas solennellement à laisser vivre en paix les nègres ses voisins placés sous le protectorat de l'Angleterre, Coumassie serait brûlé et le roi emmené prisonnier jusqu'au delà des mers.

Les ambassadeurs, qui s'attendaient à un tout autre langage, qui recevaient des ordres au lieu d'entendre des prières, comme les prêtres du grand roi Coffee-Calcali le leur avait assuré, les ambassadeurs étaient littéralement abasourdis. Ils ne purent que s'engager à rapporter fidèlement à leur roi ce qu'avait dit le chef des blancs, et ils se disposaient déjà à regagner les bords de l'Ading, quand sir Garnett, qui tenait surtout à frapper leurs esprits, les retint à dîner.

Avant de se mettre à table, il leur fit visiter tous les fusils perfectionnés, les canons rayés et, enfin, fit fonctionner devant eux une mitrailleuse, qu'on monta exprès sur son affût.

Le bruit strident de cette arme terrible causa une frayeur inouïe aux malheureux nègres; leur terreur fut telle que deux d'entre eux tombèrent à plat ventre sur le sol en invoquant leurs fétiches. Quant au porteur du parasol et du chapeau tromblon, il perdit absolument la tête; il se livra à une série de contorsions plus bizarres les unes que les autres; ses yeux roulaient égarés dans leur orbite. Enfin il s'assit silencieux et méditatif, sans lâcher son parasol, et l'on eut toutes les peines du monde à l'arracher à cette sorte de prostration, causée par la terreur.

Cet incident ne l'empêcha point avec ses compagnons de faire honneur un peu plus tard au repas du général; ils passèrent même la nuit dans le camp anglais. Vers une heure du matin, les troupes eurent une alerte. On entendit un coup de feu qui fit croire à une surprise des Ashantees, et tout le monde courut aux armes; les avant-postes furent doublés. Mais rien ne vint justifier ces mesures de prudence. Ce fut le lendemain matin seulement qu'on sut le motif de cette détonation mystérieuse: l'homme au parasol et au chapeau tromblon, l'ambassadeur du grand roi Coffee, n'avait pas pu résister au souvenir des terreurs que lui avait causées la mitrailleuse, et, par une crainte folle de cette terrible machine de guerre, il s'était brûlé la cervelle.

Cet événement impressionna peu ses deux collègues noirs, qui montraient, du reste, que leur tête était plus solide. Ils s'en retournèrent enchantés, dès le matin, vers le camp ashantee, avec la pensée que le roi Coffee avait peut-être eu tort de déclarer la guerre à des hommes aussi aimables que les Anglais, alors qu'ils possédaient surtout des tonnerres aux mille bouches: c'est le nom qu'ils donnaient aux mitrailleuses.

XXI

Le Dieu Juju.

Le lieutenant Griffith rejoignit sa compagnie et fit choix, comme le lui avait recommandé sir Garnett Wolseley, de vingt hommes résolus et solides; cinq soldats de la marine et quinze Houssas dévoués, dont il avait pu éprouver la fidélité et le courage depuis le commencement de la campagne. Puis il désigna un sergent anglais pour commander, sous ses ordres, la petite troupe. Enfin, il fit prévenir lord Gifford, qu'il se tenait à sa disposition, et ordonna à ses hommes de tout préparer pour se mettre en marche au premier signal.

Griffith avait bien fait de se hâter. Dès minuit, au moment où l'ambassadeur du roi Coffee se brûlait la cervelle pour éviter d'être exposé jamais aux effets de la mitrailleuse, le général en chef envoyait un de ses officiers d'état-major dire au chef des éclaireurs de marcher en avant dès la pointe du jour.

Lord Gifford ne perdit point un instant, et le soleil n'était pas encore complètement sorti de l'horizon que déjà il était loin du camp anglais. D'après les instructions reçues, le chef des éclaireurs devait, en quittant Prashu, reconnaître le terrain jusqu'aux collines d'Adansi, que le gros de l'armée devait franchir pour marcher sur Coumassie.

Lord Gifford avait confié à Griffith le commandement de l'avant-garde de sa petite troupe. Le brave lieutenant avait donc pris les devants avec ses Houssas et son sergent Maxwell, dans l'intelligence et le courage duquel il avait toute confiance, et les cinq soldats de la marine. Cette marche en avant n'était point aisée. Devant soi, une forêt épaisse, qui ne présentait à la vue que des broussailles, des lianes entrelacées, des taillis impénétrables. Des chemins, des sentiers à proprement parler, serpentent au milieu de ces épais buissons, et tellement raboteux que c'est à peine si on peut mettre deux pieds de front; il faut, en outre, à chaque pas, jouer de la hache et du couteau pour se débarrasser des ronces, des épines, de mille plantes diverses qui arrêtent au passage et semblent vouloir défendre les profondeurs de la forêt contre tout contact humain.

Aux difficultés de la route venait s'ajouter la crainte permanente des embuches auxquelles les nègres excellent et des attaques soudaines à travers ces murs de feuillages, attaques d'autant plus redoutables, qu'à couvert au milieu des buissons, le nègre a tous les avantages de la précision du tir contre l'ennemi qu'il voit et dont il n'est pas vu.

Mais on était cuirassé contre toutes ces fatigues, tous ces dangers. Depuis le commencement de l'expédition, on en avait vu bien d'autres et l'on était prêt à toutes les épreuves. Griffith s'avançait donc gaiement avec la pensée qu'il aurait peut-être la satisfaction de découvrir miss Arabella et Jenny, de les délivrer. D'après ce qu'il avait appris par les nègres alliés qui connaissaient la manière d'agir du roi Coffee, il n'y avait vraisemblablement pas à redouter qu'il eût fait mettre à mort les deux Anglaises et leur compagnon Joshua.

Ces pensées faisaient trouver à Griffith les heures moins longues. Mais lord Gifford, qui n'avait point les mêmes raisons d'oublier le temps et de dédaigner la fatigue, lui envoya l'ordre de s'arrêter et de faire reposer ses hommes. L'avant-garde se replia donc un peu et attendit que le commandant donnât de nouveau le signal du départ.

Le pays qu'ils venaient de traverser semblait offrir toute sécurité. On n'avait nulle connaissance de l'ennemi, et rien n'était venu donner à penser qu'il pût être établi dans les environs. Sir Garnett fut prévenu de cette situation par une estafette nègre que lui envoya lord Gifford, et l'armée tout entière s'ébranla à son tour.

Le corps des éclaireurs, Griffith toujours à l'avant garde, continua de précéder l'armée, à une bonne journée de marche, et quelques jours après, sans avoir rencontré le moindre ennemi, lord Gifford campait avec ses hommes au pied du mont Adasi, sur les bords d'une rivière que les nègres appelaient Parathesmé. Bien entendu, Griffith était toujours sans la moindre nouvelle d'Arabella et de ses compagnons, et il avait fini par s'arrêter à cette pensée qu'on ne les retrouverait qu'à Coumassie même, où le roi avait dû vraisemblablement les faire conduire.

La plus forte chaleur du jour était passée. Lord Gifford résolut de passer la nuit sur l'une des collines qui font partie de la chaîne des monts Adansi. Il trouvait prudent de s'assurer des hauteurs, et il donna le signal du départ afin de profiter des dernières heures de lumière. Tout à coup le sentier qu'il suivait avec sa troupe s'élargit, et il se trouva en face d'une sorte de grande allée ou avenue, qui paraissait tracée régulièrement par la main des hommes. Elle montait droit au sommet de la colline, et du bas de la côte on apercevait un coin du ciel sur lequel se profilaient comme des ombres chinoises plusieurs nègres sans armes apparentes. L'un d'eux, qui semblait plus âgé que les autres et vêtu différemment (il était drapé à l'antique dans un morceau de toile blanche, tandis que ses compagnons portaient de simples caleçons multicolores), s'avança en avant et, tendant le bras vers les Anglais, leur fit un discours véhément accompagné de gestes de malédictions.

Les Anglais s'étaient arrêtés et contemplaient avec une certaine curiosité ce spectacle étrange.

Un mot qui revenait souvent à la bouche du nègre, frappa lord Gifford.

—Juju!.... Qu'est cela Juju? fit-il à un chef de Houssas qui se trouvait près de lui.

—Juju, fétiche protecteur des Adansi, répondit le Houssa. Fétiche méchant, cruel, ajouta-t-il avec un air de terreur, demande victimes pour dévorer vivantes....

—Bon, reprit en riant lord Gifford, nous allons faire connaissance avec le dieu Juju. Celui-ci, sans doute, est son prêtre, et il désigna du doigt l'orateur.

—Oui, dit le Houssa, il supplie Juju maudire bons Anglais, dévorer tous blancs qui franchiront ses barrières.

—Je soupçonne un piège, derrière ce discours.

—Oh! non, fit le Houssa, jamais prêtre présent dans bataille.

—N'importe. Griffith, faites moi le plaisir de faire envoler tous ces noirs oiseaux, et, s'ils résistent, massacrez sans pitié et sans crainte du terrible Juju.

(A continuer.)

A nos Abonnés des campagnes.

Nous sommes obligés de payer à la Nouvelle-Orléans même, depuis le 1er janvier 1875, d'après la nouvelle loi du Congrès, le port de tous les journaux que nous expédions à nos abonnés de l'intérieur. C'est donc à ces derniers, à qui leur poste locale ne pourra plus rien réclamer, de nous rembourser, ou de nous payer le port en même temps que le prix de l'abonnement.

Le porte est de 10 cents par mois, pour l'édition quotidienne, et de 25 cents par an pour l'édition hebdomadaire.

Les maîtres de poste ainsi que nos agents devront donc se faire payer ce montant additionnel et nous le transmettre en même temps que le prix de l'abonnement.

Billets faux de banques nationales

Voici une liste des billets faux de banques nationales. L'astérique (*) signifie que les banques n'existent pas et que l'émission en est frauduleuse.

BILLETS DE DEUX PIASTRES.

Boston, Massachusetts, Tremont National Bank.
Kinkerhook, New York, National Bank of Kinderhook.
Kinderhook, New York, National Union Bank.
*Lindepark, New York, National Union Bank.
*Lynn Park, New York, Lynn Park National Bank.
Newport, Rhode Island, Newport National Bank.
Newport, Rhode Island, National Bank of Rhode Island.
New York City First National Bank.
New York City Ninth National Bank.
New York City Marine National Bank.
New York City Market National Bank.
New York City Union National Bank.
New York City St. Nicholas National Bank.
New York City National Shoe and Leather Bank.
New York City, National Bank of the State of New York.
Peekskill, New York, West Chester County National Bank.
Philadelphia, Pennsylvania, Sixth National Bank.
Providence, Pennsylvania, First National Bank.

BILLETS DE CINQ PIASTRES.

Chicago, Illinois, First National Bank.
Chicago, Illinois, Third National Bank.
Chicago, Illinois Traders' National Bank.
Jackson, Michigan, People's National Bank.
Aurora, Illinois, First National Bank.
Canton, Illinois, First National Bank.
Paxton Illinois, First National Bank.
*Galena, Illinois, First National Bank.
Peru, Illinois, First National Bank.
Chicago, Illinois, Merchants' National Bank.
New Bedford, Massachusetts, National Bank of New Bedford.

BILLETS DE DIX PIASTRES.

Albany, New York, Albany City National Bank.
Auburn, New York, Auburn City National Bank.
Cherry Valley, New York, National Central Bank.
Chicago, Illinois, Merchants' National Bank.
Lockport, New York, First National Bank.
Malone, New York, Farmers' National Bank.
Newburg, New York, Highland National Bank.
New York City Croton National Bank.
New York City First National Bank.
New York City Marine National Bank.
New York City Merchants' National Bank.
New York City Market National Bank.
New York City Mechanics' National Bank.
New York City Ninth National Bank.
New York City Union National Bank.
New York City, National Bank of Commerce.
New York City National Bank of the Commonwealth.
New York City, National Bank of the State of New York.
Philadelphia, Bennsylvania, First National Bank.
Philadelphia, Pennsylvania, Third National Bank.
Poughkeepsie, New York, First National Bank.
Poughkeepsie, New York, City National Bank.
Poughkeepsie, New York, Farmers and Manufacturers' Netional Bank.
Peekskill, New York, Westchester Country National Bank.
Pen Yan, New York, First National Bank.
Rome, New York, Central National Bank.
Rochester, New York, First National Bank.
Rochester, New York, Flour City National Bank.
Red Hook, New York, First National Bank.
Syracuse, New York, First National Bank.
Syracuse, New York, Syracuse National Bank.
Troy, New York, Mutual National Bank.
Whitehall, New York, First National Bank.
Waterford, New York, Saratoga County National Bank.
Richmond, Indiana, Richmond National Bank.

BILLETS DE VINGT PIASTRES.

Boston, Massachusetts, First National Bank.
Chicago, Illinois, First National Bank.
Indianapolis, Indiana, First National Bank.
Lebanon, Pensylvania, Lebanon National Bank
New York City, Merchants National Bank.
New York City, Tradesmen's National Bank.
New York City, National Bank of Commerce.
New York city, National City Bank.
New York city, National Shoe and Leather Bank.
New York city, Market National Bank.
New York city, Mechanics' National Bank.
New Albany, Indiana, First National Bank.
Plainfield, New Jersey, First National Bank.
Portland, Maine, First National Bank.
Portland, Connecticut, First National Bank.
Philadelphia, Pennsylvania, Fourth National Bank.
*Utica, New York, City National Bank.
Utisa, New York, Utica City National Bank.
Utica, New York, Oneida National Bank.
Utica, New York, First National Bank.

BILLETS DE CINQUANTE PIASTRES.

New York City Fourth National Bank.
New Bedford, Massachusetts, National Bank of Commerce.
Palmyra, New York, First National Bank.

BILLETS DE CENT PIASTRES.

Boston, Massachusetts, First National Bank.
Cincinnati, Ohio, Ohio National Bank.
Elmira, New York, First National Bank.
New York City Central National Bank.

Tarif postal.

Depuis le 1er janvier 1876, date de la mise en vigueur de la Convention de l'Union postale, le tarif suivant est appliqué aux Etats-Unis:

"Lettres simples pour la France, cinq cents par demi-once;

"Cartes postales, deux cents;

"Journaux, deux cents s'ils ne pèsent pas plus de quatre onces;

"Imprimés et échantillons, deux cents par deux onces;

"Ce tarif s'appliquera aux matières postales expédiées des Etats-Unis en destination de la France et de l'Algérie, ainsi qu'à la correspondance pour l'Espagne y compris les îles Baléares, les Canaries, les possessions espagnoles de la côte nord d'Afrique et les établissements postaux de l'Espagne sur la côte ouest du Maroc.

"L'Union générale des Postes comprend à partir du 1er janvier, l'Europe entière sans aucune exception, ainsi que la Russie d'Asie, la Turquie d'Asie et l'Egypte. Pour tous ces pays, le tarif des affranchissements est le même que pour la France, tel qu'il est résumé ci-dessus."

L'extrait suivant d'une circulaire de Mr Lelibon, directeur-général des Postes en France, donne le tarif appliqué en France; on remarquera qu'il est beaucoup plus élevé:

A partir du 1er janvier 1876,

Le prix d'affranchissement des correspondances expédiées de la France et de l'Algérie à destination:

1° De tous les pays d'Europe, de l'Egypte, de la Turquie d'Asie, de la Russie d'Asie, de la Tunisie et du Maroc;

2° Des Etats-Unis de l'Amérique du Nord,

Sera fixé comme suit:

PAYS D'EUROPE, ETC.

Lettres ordinaires, 30 centimes par 15 gram.

Lettres recommandées, 30 centimes par 15 gr. et droit fixe de 50 centimes.

Cartes postales ordinaires, 15 centimes.

Cartes postales recommandées, 40 centimes.

Papiers d'affaires, échantillons, journaux et autres imprimés: ordinaires, 4 centimes par 50 gr.; recommandés, 5 centimes par 50 gr. et droit fixe de 25 centimes.

ÉTATS-UNIS.

Lettres ordinaires, 40 cent. par 15 gr.

Lettres recommandées, 40 cent. par 15 gr. et droit fixe de 50 cent.

Cartes postales ordinaires, 20 cent.

Cartes postales recommandées, 45 cent.

Papiers d'affaires, échantillons, journaux et autres imprimés: ordinaires, 8 cent. par 50 gr.; recommandés 8 cent par 50 gr. et droit fixe de 25 cent.

Les lettres *non affranchies* provenant des pays précités seront passibles, à la charge des destinataires, savoir:

Celles des pays d'Europe, etc., d'une taxe de 60 cent. par 15 gram.;

Celles des Etats-Unis, d'une taxe de 70 cent. par 15 gram.

VAPEURS.

Passage pour l'Europe.

(AGENCE,)

Via la Nlle-Orléans, New-York, Philadelphie et Baltimore.

STATE LINE.

Ligne de steamers neufs, construits sur le Clyde, en fer et à hélices, offrant, outre tous les agréments modernes, la sûreté et la rapidité aux passagers de chambre et d'entrepont. Ces steamers font le service de New York à Glascow, Belfast et se relient, par des steamers de premier ordre, à Liverpool, Londonderry, Hull, Rotterdam, Anvers, le Hâvre et Copenhague.—AUSTIN, BALDWIN & CO, 72 Broadway, New York.

WHITE STAR LINE.

Steamers de New York à Queenstown et Liverpool, partant tous les samedis.

ALLAN LINE.

Steamers de la malle, via Quebec et via Baltimore.

Passage (toutes les classes) entre les principaux points d'Europe et d'Amérique. Les emménagements ne sont pas excellés. Le chemin le plus court par mer, excellente steamers, officiers expérimentés, équipages disciplinés, la sûreté la première des règles. Trois départs hebdomadaires pour l'aller et le retour. Passage pour les émigrants et les passagers d'entrepont les meilleurs sous tous les rapports, pour la Nlle-Orléans, l'Alabama et le Texas, à meilleur marché que par aucune autre ligne.

Billets pour tous les points de l'Europe. Tous les billets d'excursion à des prix réduits.

Billets d'émigrants payés d'avance, de tous les points de l'ancien monde.

Traites à vue de $5 et au-dessus, sur toutes les villes d'Europe, de la Grande Bretagne et de l'Irlande.

Souverains, francs, marcs et guilders.

Pour les circulaires et autres renseignements, pour les billets ou les chambres, s'adresser à

A. K. MILLER & Co,
No 25 de la rue Carondelet, Nlle-Orléans.

N. B.—Billets, traites, espèces, aux taux les plus bas. Les passagers de premières chambres, de secondes chambres et d'entrepont trouveront leur avantage à conclure des arrangements au bureau de la Nlle-Orléans.

17fév—1an

Excursion du dimanche et du mercredi.

Pour Mandeville, Louisburg et Madisonville.

Le beau steamer
CAMELIA,
très fin marcheur à basse pression et portant la malle des Etats-Unis,
Capitaine HANOVER,

fera des excursions, régulièrement, le DIMANCHE et le MERCREDI. Il partira de l'extrémité du chemin de fer Pontchartrain, au Lac, le DIMANCHE MATIN, à l'arrivée du train de 7 heures et demie, et le MERCREDI MATIN, à l'arrivée du train de 9 heures. Il sera de retour le soir même, à temps pour le train de 7 heures et demie allant en ville.

Prix du passage, Une piastre, aller et retour.

☞ Restaurant à bord.

Pour plus de détails, s'adresser à

C. M. SORIA,
14mai—1m No 20 de la rue de l'Union.

LA COTE DU LAC.

Pour l'hiver.

Steamer de la malle des Etats-Unis. Entre Mandeville et la Nlle-Orléans.

Passage $1 10 chaque voyage, y compris le trajet du chemin de fer.

Pour Mandeville, Louisbourg, Madisonville et Covington.

Le beau steamer,
CAMELIA,
Transportant la malle des Etats-Unis, fin marcheur et à basse pression,
capitaine Wm. Hannover,

partira, ainsi qu'il est di-dessus, le LUNDI et le JEUDI, à l'arrivée du train de dix heures du matin; le MARDI et le SAMEDI, à l'arrivée du train de 4 heures de l'après-midi. Le LUNDI et le JEUDI, il ira jusqu'au "Old Landing", sur la rivière Tchefuncta, pour Covington. RETOUR: il quittera "Old Landing" le MARDI et le VENDREDI, à 6 heures du matin; Madisonville, le LUNDI et le JEUDI matin.

Le service se fera régulièrement, à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

Il y a un restaurant à bord du steamer.

C. M. SORIA,
23 avril75—1an Au No 20 de la rue de l'Union.

Paquebot de la malle, pour Vicksburg.

Départ les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

Pour Vicksburg, Davis' Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires.

Le bateau à vapeur
NATCHEZ,
T. P. Leathers, capitaine,
J. F. Muse, commis.

Se raliant, à Vicksburg à la ligne Parisot pour les rivières Yazoo, Tallahatchie, et à la ligne Anchor pour Memphis, Cairo et St-Louis.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à JNO. JANNEY, 117 Commune et HITE & CARLIN, 4 rue Tchoupitoulas.

Le soussigné prend le frêt et signe les connaissements pour Trenton, Monroe et toutes les stations du chemin de fer de Vicksburg, de Shreveport et du Texas.

W. B. BROCKETT, agent,
18sept— Au No 38 de la rue des Magasins.

Opelousas.

Paquebot régulier des Opelousas.

Départ, tous les SAMEDIS à 5 heures P. M.

Pour Washington, Opelousas, Port Barre, Simmsport, Churchville, et tous les débarcadères de la Côte, de la rivière Atchafalaya et du Bayou Courtableau. Le bateau à vapeur

TENSAS,
remplaçant le Trenton,
E. QUATREVAUX, capitaine,
S. DERBES, commis.

Partira ainsi qu'il est di-dessus.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à Connaissements jusqu'à bayou Bœuf et bayou des Glaises.

JAMES M. DOWLING,
23sept—☞ No 25 de la rue Decatur.

OPELOUSAS.

Départ régulier tous les Mercredis à 5 h

Pour Washington, Opelousas, Port Barre, Simmsport, Churchville et tous les débarcadères sur l'Atchafalaya et du Bayou Courtableau.

BERTHA,
H. H. Broad, capitaine
T. Jobin, commis.

Ce bateau laissera la Nlle-Orléans comme il est dit ci-dessus, prenant du frêt et des passagers pour tous les atterages du Bayou des Glaises, faisant sa jonction avec le bateau A. Minnie de Simmsport.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à BRITTON & EPPLER,
No 106 de la rue de la Commune.

Tout frêt pour le Bayou des Glaises sera déchargé à Simmsport ou Big Bend Landing.

5 août,—☞

Paquebot hebdomadaire et indépendant des Opelousas.

Départ tous les MERCREDIS à 5 h. P. M.

Pour Washington, Port Barre, Simsport, Big Bend Landing, Old River et tous les points intermédiaires. Le bateau à vapeur ROBERT YOUNG remplaçant le ST-MARY, d'un faible tirant d'eau

Capt W. H. Daniel, commis J. B. Schmidt, partira tous les MERCREDIS à 5 heures P. M. Connaissements jusqu'au Bayou Bœuf et Bayou des Glaizes.

Pour frêt ou passage s'adresser à bord ou à HITE & CARLIN,
No. 3, de la rue Tchoupitoulas.

18 déc—☞

Nouvelle-Orléans et Grand-Ecore Packet.

Jour de départ, tous les samedis, à 5 P.M.

Pour Fort de Russey, Barbin, Norman, Alexandrie, la Rivière aux Cannes, Montgomery, Grand Ecore ainsi que tous les débarcadères intermédiaires, le bateau à vapeur

BART ABLE,
R. SINNOTT, capitaine; GEO. C. HAMILTON, com

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à
N. M. CARTER, 33 rue du Camp.
HITE & CARLIN, 4 rue Tchoupitoulas.
BRITTON & EPPLER, 106 rue Commune.
ADAMS & WORK, 9 Commercial Place.

3 dec.—☞

Paquebot de la Nlle-Orléans, de la côte et de Bâton-Rouge.

Deux voyages par semaine.

Jours de départ, tous les SAMEDIS à 5 P. M., et tous les MERCREDIS à midi;

Le bon bateau à vapeur
ST. JOHN,
P. BERGERON, Capitaine,
J. O. BERGERON, Commis.

Voyage de retour, tous les LUNDIS et VENDREDIS.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à

E. O. MELANÇON,
29oct—☞ No de 32 rue Bienville.

Paquebot du Bayou Lafourche.

Ligne des planteurs et des Négociants. Service à dater du samedi, 20 mai 1876.—Le bateau à vapeur STELLA BLOCK, capitaine U. D. Terrebonne, commis M. Charlet, partira de la Nlle-Orléans tous les MARDIS et SAMEDIS, à 5 heures du soir; de Thibodeauville pour la Nlle-Orléans les JEUDIS et les LUNDIS, à 6 heures du matin. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à

HITE & CARLIN, No 3 rue Tchoupitoulas.
TERREBONNE & SALOMON, No 75 de la rue Decatur, entre Conti et Bienville. 19 mai☞

Paquebot de la Côte et de Lafourche, jusqu'à Thibodeauxville.

Deux fois la semaine. Pour la côte et Lafourche. Le bateau à vapeur

HENRY TETE,
Capitaine Jos. Aucoin,
M. H. Landry Commis.

Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les LUNDIS à 5 P. M. et tous les VENDREDIS à 10 A. M. Retour: il partira de Donaldsonville les MERCREDIS et DIMANCHES matin, il descendra la côte le jour.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à

E. RIVET et P. CHARLET
16juillet—1an 3 rue Conti.

VAPEURS

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS,
LIGNE POSTALE
DE NEW-YORK AU HAVRE,

Les splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No 50 Rivière du Nord en passant plus au Sud que toutes les autres lignes.

*ST-LAURENT, Lachesnes, samedi, 3 juin.
FRANCE, Trudelle, samedi, 10 juin,
*PEREIRE, Danré, samedi, 17 juin
ST-GERMAIN, Reculoux, samedi, 24 juin.
CANADA, Frangeul, samedi, 1er juillet.
LABRADOR, Sanglier, samedi, 8 juillet.
AMERIQUE, Pouzols, samedi, 15 juillet.

PRIX DU PASSAGE EN OR (y compris le vin)

Première cabine, $120 et $110 suivant l'emplacement.—Seconde $72—Troisième $40.—Entrepont, $26 avec aménagements hors ligne et tout le nécessaire, sans frais supplémentaires.

Passage d'entrepont, chemin de fer compris, de la Nlle-Orléans à New-York, $55 en currency.

Billets aller et retour à prix réduits.

Les paquebots marqués d'une * ne prennent pas de passagers d'entrepont.

LOUIS DE BÉBIAN
Agent, 55, Broadway, New-York; ou à L. GRAND, Agent.
nov—1an Gallier Court, Lettre H. N. O.

BREME.

Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,

Faisant le service entre BREME et la NOUVELLE-ORLEANS, avec escale au Hâvre, à Southampton et à Havane.

Les vapeurs de la Compagnie du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD

Partiront comme ci-dessous—

	De Brême.	de la Nlle-Orls.
Hannover...	2 fév.	environ 11 mars
Strassburg	1 mars	" 2 mai.
(Direct pour Brême, avec passagers d'entrepont seulement.)		environ ——
Frankfurt..	15 mars	environ 28 avril
Hannover..	12 avril	" 21 mai.

Les jours de départ subséquents seront annoncés plus tard.

En partant de Brême, les steamers touchent au Hâvre et à la Havane; et dans le voyage de retour, ils touchent à la Havane et à Southampton, pour embarquer et débarquer les passagers et le frêt.

Sujets aux conditions définies ci-dessous.

PRIX DU PASSAGE

De Brême, Southampton ou le Hâvre—à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:

Chambres.... $150 en or.
Entrepont.... 36 "

De la Nouvelle-Orléans ou de la Havane à Southampton, Londres, au Hâvre ou à Brême:

Chambres.... $150 en or.
Entrepont.... 45

De la Nouvelle-Orléans à la Havane:

Chambres.... $35 en or.
Entrepont.... 15

Des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre, pour la Nouvelle-Orléans, sont délivrés par les soussignés

La compagnie se réserve le droit de changer, ou retirer ses steamers, de différer leurs jours de départ, leur destination, leur chemin et les prix de passage.

Pour plus de détails, s'adresser à

ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents,
8 août—1an Au No 62 de la rue de l'Union.

Pour New-York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants:

KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
HUDSON,
CORTES,

Le steamer
KNICKERBOCKER,
Kemble, commandant,

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse,

Jeudi, 1er juin, à 8 h. A. M.

L'assurance sur cargaison est prise par cette ligne à 3|4 pour cent.

Passage—Cabine ....$50.
Entrepont.... 25.
Billet d'excursion ...$0.

Cette ligne prend du frêt et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour frêt ou passage, s'adresser à

ALFRED MOULTON,
mai—1an Rue Carondelet, No 41.

ASSURANCES.

Association d'Assurances

—DE LA—
NOUVELLE-ORLEANS.
Bureaux, 103 rue du Canal.

SIXIEME ETAT ANNUEL.

Nouvelle-Orléans, le 14 janvier 1876.

CONFORMEMENT à sa Charte, l'Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans, publie l'état suivant de ses affaires, pour l'année expirée le 31 décembre 1875:

Primes sur les risques de feu	$350,536 87		
Primes sur les risques de mer	65,159 62		
Primes sur les risques de rivières	34,714 31		
Total		$450,7[illegible]	
En moins			
Primes sur risques non expirés	$120,661 47		
Primes remboursées	1,951 60	$12,613 07	
Primes nettes acquises			$328,137 73
A ajouter:			
Intérêts	$9,185 35		
Profits et pertes	5,360 40		
Primes sur For	254 92	14,800 67	
			$342,9[illegible] 40
Pertes payées			
Sur les risques de feu	$90,741 55		
Sur les risques de mer	15,954 27		
Sur les risques de rivière	6,802 83		
Pertes en litige	5,512 00		
Pertes non ajustées et non échues	23,481 48	142,792 11	
Réassurances	16,310 42		
Réfaction (rebate)	31,818 98		
Commissions d'agences	27,339 65		
Dépenses d'agences	7,750 84		
Taxes et Licences	10,558 50		
Dépenses de bureau	27,062 67		
Dépenses casuelles, bureau des assureurs, etc	6,547 16		
Frais de Cours et d'avocats	47 52	270,267 84	
Bénéfice net			72 67 7

ACTIF,

En caisse		
Dépôt au Germania Natl. Bk.	$51,990 87	
" " Louisiana Natl. Bk.	20,324 61	
Dépôt spécial au Germania National Bank	6,500 00	
En mains d'agents aux E. U. et en Europe	19,003	
Certificats de dépôts au New Orleans National Banking Association, $92,903 42 évalués à	27,871	
Certificats de réclamations reconnues par le New Orleans National Banking Association, $161,122 73, évalués à	48,333 79	
Effets à recevoir pour primes	7,560 93	
Prêts sur hypothèques	140,673 22	
Prêts sur nantissements	24,324 94	
Effets à recevoir	13,931 50	
Bons	82,413 88	
Actions	23,556 78	
Primes en voie de recouvrement	41,633 42	
Propriétés foncières	74,174 77	
Dû par divers	11,814 99	
Bons des Etats-Unis	11,560 75	$555,524

PASSIF,

Capital payé en plein, (actions de $30)	$295,650 00	
Effets à payer	,666 6	
Dividendes de 1872, 1873 & 1874 non réclamés	544 50	
Primes sur risques non terminés	120,661 47	
Pertes non réglées	29,283 46	
Dû à divers	7,008 84	
Fonds de réserve	11,029 87	482,954 0
Surplus		$72,670 5

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans.

G. LANAUX, Secrétaire. MEL. MUSSON, Président.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans

Assermenté et signé devant moi, notaire public, ce quatorzième jour de janvier 1876.

G. LeGARDEUR, Jr., Notaire Public.

A une réunion spéciale de la Direction, qui a eu lieu le 12 janvier 1876, il a été RESOLU de payer, **à partir du 25 courant,** les Dividendes suivants:

1° **Un dividende d'intérêt de dix pour cent** pour l'année expirée le 31 décembre 1874, sur le capital de $30 par action;

2° **Un dividende de dix pour cent aux actionnaires** sur le montant net de leurs primes acquises et participantes pour l'année expirée le 31 décembre 1875, en sus de la réfaction (rebate) de 15 pour cent ou dividende par anticipation, déjà reçu par les dits actionnaires sur le montant BRUT de leurs primes;

3° **De porter au Fonds de réserve (15 0|0) quinze pour cent** de la balance des Profits de primes, à investir en sécurité du gouvernement des Etats-Unis, conformément aux articles III et V de la Charte.

MEL. MUSSON, Président.
G. LANAUX, Secrétaire.

DIRECTEURS,

A. J. GOMILA, PIERRE LANAUX,
I. K. SMALL, L. J. WEBSTER,
J. B. CAMORS, E. M. SCOTT,
E. F. GOLSAN, LS. SCHNEIDER,
J. PLAISENT, JOHN LEISY,
HY. ABRAHAM, M. MUSSON,

janv—1m

Avis aux Contribuables.

LE soussigné a transporté son bureau du No 54 Passage de la Bourse, entre Bienville et Douane au No 56 même Passage. Il profite de cette occasion pour remercier sa clientèle et le public en général du bienveillant patronage qui lui a été accordé depuis dix ou douze ans. Le soussigné fera donc tous ses efforts pour continuer à donner pleine satisfaction au public en général.

JOHN T. DUFOUR.
Avr oct.—1m. No 56 Passage de la Bourse.

CHEMIN DE FER.

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas — Donaldsonville — &c.

A dater du 7 DECEMBRE, Le bateau à vapeur TOM PARKER, partira, du pied de la rue Bienville, à 7.45 du matin, pour Westwego, et transportera les voyageurs à toutes les stations du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas. Il sera de retour le lendemain, à 6 heures du soir.

Le même bateau se reliera avec le train de passagers du Dimanche qui partira à 8 heures du matin et sera de retour le soir du même jour à 6 heures.

Le fret est reçu au même endroit, jusqu'à 3 heures de l'après-midi, et sera livré le lendemain matin.

C. E. PAYNE, Agent-général.
4déc—

Chemin de Fer Pontchartrain.

L'extrémité de ce chemin de fer, en ville, est "l'ancienne gare," rue des Champs-Elysées près la Levée.

Le prix de l'excursion au Lac—aller et retour le même jour—est de 20 cents. Les enfants au-dessous de douze ans paieront 10 cents.

Pour la station de Gentilly, 15 cents l'aller et autant le retour.

Départs de la ville.	Départ du Lac.
6 heures A M.	7 heures.
7½	8½
9	10
10½	11½
Midi.	1½
2	2½
3	3½
4	4½
5	5½
6	6½
7	7½
8	8½
9	9½

Le Dimanche, il y aura un train TOUTES LES DEMI HEURES à partir de 2 heures. Un train destiné aux pêcheurs quittera la ville tous les dimanches matin, à 4 heures.

Les personnes qui désirent s'arrêter à Gentilly devront en avertir le conducteur avant le départ du train. 4avril—

D B ROBINSON Receveur.

LA LIGNE DE MOBILE.

LA GRANDE ROUTE POUR L'EST, LE NORD ET L'OUEST.

Via Louisville, via Atlanta et via St-Louis

ELLE TRANSPORTE LA MALLE DES E. U

Les trains arrivent à la gare, au pied de la rue du Canal, et en partent comme suit:

Départ.	Arrivée.
Exprès....6:45 A. M.	Exprès....10:30 A. M.
Exprès....5:00 P. M.	Exprès....9:30 P. M.

Chars palais de Pullman, tous les jours, pour Cincinnati, Louisville, Nashville, Lynchburg et Baltimore, SANS CHANGEMENT. Un seul changement en allant à New York et aux villes de l'Est. Les billets se vendent au bureau, angle des rues Camp et Commune, en face du City Hotel.

NORMAN JONES, Agent-général.
D. B. ROBINSON, Surintendant.
21 Nov.☞

THE MOBILE LINE.

THE GREAT THROUGH ROUTE TO THE EAST, NORTH AND WEST,
Via LOUISVILLE, Via ATLANTA, and Via St-LOUIS,
CARRYING THE U. S. MAIL.

Trains arrive and depart from depot, foot of Canal Street, as follows.

Depart.	Arrive.
Express....6:45 A. M.	Express....10:30 A. M.
Express....5:00 P. M.	Express....9:30 P. M.

Pullman Palace Cars daily, to Cincinnati, Louisville, Nashville, Lynchburg and Baltimore, WITHOUT CHANGE, and only one change to New York and Eastern cities. Ticket Office, corner of Camp and Common Sts., opposite City Hotel.

NORMAN C. JONES, Gen'l Agt.
D. B. ROBINSON, Supt.
31Nov—☞

Grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, St-Louis et Chicago.

Les trains partent et arrivent comme suit:

(Du dépôt, au pied de la rue des Calliope.)

Le et après le lundi 24 avril, les trains partiront et arriveront comme ci-après:

DEPARTS.	ARRIVEES.
Malle....4:0 P. M.	Malle....12:01 M
Agrément....5:00 P. M.	Agrément....10:00 A. M.

Le train d'agrément du DIMANCHE à 9:30 P.M.

CHARS DORTOIRS PULLMAN JUSQU'A St LOUIS, CHICAGO ET LOUISVILLE.

Un seul changement de chars dortoirs jusqu'aux villes de l'Est.

Vente de billets et renseignements au No. 22 de la rue du Camp, coin Commune.

A. D. SHELDON, Agent.
E. D. FROST, Directeur-Général. 14 Jv 75☞

New Orleans, St. Louis & Chicago R.R.Co. (Great Jackson Route.)

From Calliope street Depot.)

On an after Monday April 24 train leave and arrive as below:

DEPART.	ARRIVE.
Mail....4:0 P. M.	Mail....12.00 M
Accommodation 5:0 P. M.	Accom....10:00 A. M.
SUNDAY accommodation train	....9:30 P. M.

PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH TO ST. LOUIS-CHICAGO, AND LOUISVILLE.

Only one change of sleeping cars to Eastern cities.

Tickets for sale and informations given at 22 Camp street, corner Commons.

A. D. SHELDON, Agent.
E. D. FROST, General Manager. any 14/75☞

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nouvelle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue Ste-Anne, tous les jours, à SEPT 1|2 HEURES A. M., et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à 8 heures A. M.

Le frêt pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, sera transporté aux taux de bateau à vapeur pour toute la route.

Le taux du frêt, pour les points sur l'Atchafalaya et le Têche, au-delà de Morgan City, est retiré pour le moment. Des contrats spéciaux pour sur marchandises expédiées pour ces points devront être faits, avant l'expédition, avec Thomas A. Stephens, agent général, au pied de la rue Ste-Anne. Le frêt pour tous les points doit être payé d'avance. Comme avantage spécial à nos clients réguliers, des taux spéciaux, sous forme de billets dits "commutation" seront accordés à ceux qui expédieront que par ce chemin de fer.

Afin que le frêt soit promptement expédié il doit être délivré avant 3 heures; le frêt reçu après cette heure partira par les trains suivants.

GEO. PANDELY, Surintendant.

Pour frêt ou passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magasins.

Il ne sera point reçu de frêt après 3 heures.

mai— CHS. A. WHITNEY CO., Agents.

Louisiana Savings Bank & Safe Deposit Company of New Orleans, La.,

A la clôture des affaires du 24 mars 1876.

RESSOURCES.

Prêts et escomptes		$659,856 97
Actions, bons et hypothèques		241,387 11
Propriété foncière		52,000 00
Caveau de sûreté		50,000 00
Dépenses et taxes payées		7,796 77
Dû par des banques et des banquiers éloignés		4,402 58
Change américain		137,377 93
Echange pour le Clearing House	51,936 75	
En caisse	120,125 54	—185,062 29
		$1,337,883 65

PASSIF.

Capital, nouveau	$350,000 00	
Do ancien	150,000 00	—500,000 0
Surplus		10,000 00
Autres profits non partagés		45,645 36
Dû à des banques et à des banquiers éloignés		100,110 60
Dépôts individuels	420,835 08	
Département des épargnes	228,449 71	
Certificats, dits "time"	31,790 00	—682,124 79
		$1,337,883 65

Je certifie que le tableau qui précède est exact.

JOHN S. WALTON, Caissier.

Témoins:
EDWARD CONERY,
JAMES JACKSON,
J.H. KELLER, } Directeurs. 26 mars—1f

Société Française de Bienfaisance Mutuelle de Jefferson.

RAPPORT ANNUEL, 1875.

LE Conseil d'Administration arrivé au terme du mandat que vous lui avez confié, a l'honneur de vous soumettre le résultat de ses travaux pour l'année qui vient de s'écouler.

RAPPORT DU SECRETAIRE.

Reçu pendant l'année 1875:		
Admission	$ 235 00	
Quotités	2110 25	
Pic-Nic	209 25	
Diplômes, Badges, Amendes	28 10	
Intérêts sur $500 à 8 pour cent	40 00	
Balance en caisse 1er janvier 1875	652 02	$3272 62
A déduire, dépenses pour l'année 1875:		
Assurance de Mobilier	$ 12 10	
Docteurs	473 00	
Pharmaciens	633 90	
Secrétaire, 3 trimestres	75 00	
Commission, collecteur, 10 pour cent	273 15	
Annonces et impressions	117 70	
Secours en argent	5 00	
Funérailles	206 00	
Actions de la Tombe (remboursées)	330 00	
Secours pour les Inondés	20 00	
Divers (faux frais)	92 70	2238 5
Balance en caisse 1er janvier 1876		$934 07
Il y a ajouter, actif de la Société:		
Mobilier, Bannieres, &c	$ 800 00	
Deux Actions de Banque	50 00	
La Tombe et Terrain	4141 00	
Billets en recouvrement (balance du Collecteur	467 10	
En recouvrement (balance du Secrétaire	28 50	$5486 60
Actif net, 1er janvier 1876		$6420 67
Plus quotités dues jusqu'à ce jour en voie de collection		456 00
Le 1er janvier 1875, la Société se composait de	241 membres.	
Admis depuis cette époque	31	272 m.
Sur lesquels il faut déduire:		
Décédés	6	
Rayés aux Assemblées générales		
Absents démissionnaires		
Effectif actuel		206 m
Classés comme suit:		
Membres Actifs	162	
" Honoraires	32	
" Bienfaiteurs	12	
Total égal		

11janv—

DONATIEN AUGUSTIN, Register in Bankruptcy.

Office Customhouse building, next to U. S. Courts' rooms.

Commissioned as Register by the Honorable Chief Justice of the U. S., since May 1868.

Prepares with the greatest care, all bankruptcy schedules being assisted by Messrs. E. D. Lebreton and Wm. A. Wells, both most experienced bankruptcy clerks. Done at most moderate terms. Passports procured from Washington.

Residence No 155 Esplanade Street.

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance Mutuelle —DES— Marchands de la Nlle-Orléans,

104....rue du Canal....104

VINGT-ET-UNIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT aux réquisitions de Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues dans l'année expirée le 31 1875, y compris les risques non expirées de née précédente:

Sur risques de feu		$569,621
Sur risques de mer		52,556 10
Sur risques de rivières		55,983 02
Total des primes		$678,160 32
En moins, primes non expirées		121,465 00
Profit net sur les primes le 31 mai 1875		$556,695 2
Pertes payées—		
Sur risques d'incendie	$257,344 41	
Sur risques de mer	47,782 44	
Sur risques de rivières	22,344 65	
	$327,476 90	
Taxes	35,609 98	
Réassurances et primes remboursées	26,849 72	
Dépenses et quinze pour cent réfaction moins intérêt	64,930 07	
		$454,290 87
Profit		$102,421 56

L'Actif de la Compagnie est comme suit:

Propriétés foncières	$282,814 42
Bons de la ville	216,110 80
Actions de banques, chemin de fer et autres	73,611 30
Billets garantis par hypothèque et gages	327,279
Effets à recevoir	58,917
Primes en voie de recouvrement	94,404
Bons de l'Etat	650
Actions d'assurance	19,124
Actions du Valentine Dry Dock Comp	10,400 00
Bons hypothécaires du Turner Association	
Bons hypothécaires du Odd Fellow's Hall	5000 00
En caisse	108,587 29
	$1,222,899 56

Le tableau qui [illegible] la exacte faite sur les livres de la Compagnie.

PAUL FOURCHY, Président.
W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Signé sous serment, par devant moi le 15 juin 1875.

JAMES FAHEY, Notaire public.

A un meeting du Bureau des Directeurs tenu le 14 juin 1875, il a été résolu de payer aux Actionnaires, sur demande, un intérêt de 10 pour cent pour l'année sur leurs actions.

DIRECTEURS:

P. Maspero, Ed. Toby,
D. Fatjo, P. Fourchy,
S. Z. Relf, M. W. Smith,
L. F. Generes, J. J. Fernandez,
D. A. Chaffraix, J. M. Allen,
Chas. Lafitte.

16juin—1an

Dix-huitième tableau annuel de la compagnie d'assurance HOPE de la Nouvelle-Orléans.

Bureau No 125 rue Commune.

Conformément à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes reçues au 31 décembre 1875			$177,707 87
Sur les risques d'incendie	$127,543 00		
Sur les risques maritimes	17,746 78		
Sur les risques de rivière	32,418 09		177,707 87
Pertes payées dans la même période:			
Sur les risques d'incendie	22,972 46		
Sur les risques maritimes	4,625 61		
Sur les risques de rivière	17,640 05	45,238 12	
Moins réfaction (Rebate)	20,976 06		
Taxes et licences de ville d'Etat et pour 1874 et 1875	15,315		
Réassurances	16,674 22		
Primes remboursées	1,056 91		
Loyer	3,907 61		
Profits et pertes, dépenses, intérêts en moins	13,508 85	71,439 15	117,677 27
Profits			$60,030
Réserve pour les risques non expirés au 31 décembre 1875	$25,969 40		
Réserve pour pertes en suspens	1,851 12		
Dividende de 10 pour cent déclaré ce jour	20,000 00		
Réserve pour dépréciation sur l'actif de la Compagnie	12,210 08		
			$60,030 60

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Prêts garantis par premières hypothèques dans cette ville		$49,323 77
Prêts sur nantissement		28,327 18
Effets pour primes à courte échéance		7,296 31
Actions de banque et autres actions		81,840 25
Biens fonciers		24,324 87
P[illegible] voie de perception		23,663 90
En banque	$54,738 86	
Balance dans la banque d'Amérique	547 96	—55,286 84
Total de l'actif		$260,030 60

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

HENRY PEYCHAUD, Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, ce di janvier 1876.

M. T. DUCROS, Notaire Public, No 18 rue Royale.

A une assemblée des Directeurs tenue ce jour il a été

Résolu qu'un Dividende comptant de DIX POUR CENT sur le Capital de la Compagnie provenant des profits au 31 décembre 1875, soit déclaré, et payable sur demande aux actionnaires ou à leurs représentants.

LOUIS BARNETT, Secrétaire.
11janv—

La Compagnie d'Assurance TEUTONIA

Au No 117 de la rue Gravier.

—Assure contre—

LES RISQUES D'INCENDIE, DE MER ET DE RIVIERES,

Aux plus Bas Taux du Tarif.

A. EIMER BADER, Président.
CHAS. ENGSFELD, Vice-Président.
GEO. STROMEYER, Secrétaire.

Première Année Fiscale.

Primes reçues		$151,136 77
Pertes par incendies, sur mer et rivières payées	$64,947 65	
Réassurances, réfactions (rebate), dépenses, etc		
		136,581
		$25,118 1
Total de l'Actif		$[illegible]04,819

DECLARE:

Intérêt sur le Capital payé, 10 pour cent.
Dividende sur le Capital payé, 8 pour cent.
Dividende sur Primes payées, 15 pour cent.

DIRECTEURS:

Henry Abraham, S. Katz, Louis Schneider,
A. Eimer Bader, Jos. Keller, W. B. Schmidt,
H. [illegible], Th. Lilienthal, B. Sieg,
[illegible], E. F. Del Bondio, C. H. Miller,
Isaac Scherck, H. Eicke, S. F. [illegible],
J. M. Schwartz, Chas. Engsfeld, H. Pohlman,
Louis Schwartz, M. Frank, F. Rickert,
T. Weissenbach, H. R. Gogreve, F. Roder,

Au Public.

NEW ORLEANS PACIFIC RAILROAD.

Le Comité des Citoyens nommé à la grande assemblée tenue à la Salle St. Patrick, le 27 janvier, dans l'intérêt de la compagnie NEW ORLEANS PACIFIC RAILROAD, a recommandé les messieurs bien fondés, actifs, énergiques et hautement respectables pour solliciter des souscriptions au fonds capital de la compagnie. Le public est, par le présent, informé que les districts ci-dessous désignés seront parcourus par les messieurs désignés ci-après.

Les limites Est et Ouest partent du fleuve à la cyprière.

1. Côté Sud de la rue du Canal et côté Nord de Poydras, inclusivement, Col. Ch. R. Bailey, F. Camerden, Esq.

2. Côté Sud de la rue Poydras au côté Nord de Calliope, inclusivement, W. Wallace Esq., H. W. Fowler, Esq.

3. Côté Sud de la rue Calliope au côté Nord de Jackson, inclusivement, P. R. Byrne, Esq., R. S. Hotchkiss, Esq.

4. Côté Sud de la rue Jackson à la ligne supérieure de Carrollton, inclusivement, John McNulty, Esq., A. Gallaird, Esq.

5. Côté Nord de la rue du Canal au côté Sud de St. Louis, inclusivement, J. P. Roux, Esq., A. Dupré, Esq.

6. Côté Nord de la rue St. Louis au côté Sud de l'Esplanade, inclusivement, J. G. Sanchez, Esq., A. Kilshaw, Esq.

7. Côté Nord de la rue Esplanade à la ligne inférieure de la ville, inclusivement, Jno. Pasle, Esq., Samuel Powers, Esq.

Les messieurs ci-dessus nommés sont pleinement autorisés à obtenir des souscriptions au fonds capital du NEW ORLEANS PACIFIC RAILROAD COMPANY.

E. B. WHEELOCK, Président.

ASSURANCES.

La Compagnie d'Assurance —DE LA— NOUVELLE-ORLEANS,

Au coin des rues Canal et Camp.

SEIZIEME ETAT ANNUEL.

Nlle-Orléans, 15 janvier 1876.

CONFORMEMENT à sa Charte, la COMPAGNIE D'ASSURANCE DE LA NOUVELLE-ORLEANS publie l'état suivant de ses affaires de l'année expirée le 31 décembre 1875:

Primes d'incendie		$455,328 93	
Primes de mer		62,839 56	
Primes de rivières		75,231 32	$593,399 81
En moins—			
Risques non expirés le 31 décembre 1875		137,568 14	
Primes remboursées		34,972 22	$172,540 36
Montant net des primes			$420,859 45
A ajouter—			
Intérêts, sauvetages, etc			30,931 13
			$451,890 58
A déduire—			
Réassurances		$26,345 83	
Pertes par les incendies	$110,972 73		
Pertes sur mer	16,842 69		
Pertes sur les rivières	30,373 21	—158,188 63	
Réfaction (rebate)		42,483 47	
Commissions aux agents		27,148 59	
Dépenses générales des agences	$7,739 12		
Dépenses générales du bureau local	27,900 00		
Dépenses casuelles, bureau des assureurs, etc	12,077 24	—47,716	
Taxes d'Etat et taxes de ville		29,294	
			331,177 80
Profits nets			$120,312 78
A déduire:—			
Dividende payé en août	25,000		
Dividende déclaré	25,000	—$50,000	
Réservés pour réclamations non réglées		15,000—	65,000 00
			$55,312 78

L'actif de la Compagnie est comme suit, aux taux de la place:

Propriétés foncières	$104,911 85
Billets garantis et hypothécaires	238,501 91
Actions et bons	93,874 50
Effets à recevoir	22,387 68
Primes en voie de recouvrement	73,487 09
Primes d'agences en voie de transmission	10,216 45
Dû par des compagnies d'assurances	4,137 6
Comptes en suspens	3,214 82
Divers débiteurs	7,217 30
Obligations des Etats-Unis—bons 5-20	58,822 61
En caisse	36,250 24
	$652,827 96

PASSIF.

Réservées pour risques non expirés	$127,568 14
Dividende déclaré	25,000 00
Dividende non collecté	10,056 25
Réservé pour les réclamations non réglées	15,000 00
	$187,654 39

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie d'assurance de la Nlle-Orléans.

J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.

Signé, sous serment, pardevant moi, ce 17 janvier 1876.

JOHN LEMONNIER, Troisième Justice de paix. Paroisse d'Orléans, Lne.

Le 12 du courant, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de payer le dividende intérêt sémestriel de cinq pour cent sur le capital, aux actionnaires ou à leurs ayants-cause, le PREMIER LUNDI de février prochain.

J. W. HINCKS, Secrétaire.

DIRECTEURS.

Ernest Merilh, A. M. Bickham,
Placide Forstall, A. Schreiber,
H. Gally, J. Tuyes,
Chas. Lafitte, W. A. Bell,
W. Van Benthuysen, D. Fatjo,
Pierre Poutz, D. D. Rogers,

19jan—☞

ETAT DE SITUATION —DE LA— STATE NATIONAL BANK

—A LA—

Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane,

A la clôture des affaires, vendredi, 10 mars 1876.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$1,379,808 11
Bons des E. U. pour garantir la circulation		50,000 00
Autres stocks, bons et hypothèques		36,977 75
Dû par des agents de rachat et de réserve		411,348 56
Dû par d'autres banques nationales		127,857 11
Dû par des banques d'Etat et banquiers		432,775 93
Propriétés foncières, meubles et accessoires		106,097 51
Dépenses courantes et taxes payées		16,353 66
Primes payées		5,000 00
Echanges par le Clearing House	$ 289,191 82	
Billets des autres banques nationales	12 803 00	
Papier monnaie fractionnel (y compris les nickels)	4,332 44	
Espèces	41,287 09	
Billets legal-tender	698,132 00	1,045,745 85
Fonds de rachat entre les mains du trésorier des Etats-Unis, 5 0|0 de la circulation		2,250 00

PASSIF.

Capital payé		$ 550,000 00
Surplus		45,000 00
Autres profits non-divisés		48,238 26
Billets de la banque nationale émis		45,000 00
Dividendes non-payés		9,859½
Dépôts individuels sur lesquels des chèques peuvent être tirés	$ 2,292,211 61	
Certificats de dépôts sur demande	1,000 00	
Certificats de dépôts à terme	10,000 00	
Chèques certifiés	34,273 23	
Chèques de caissier émis	23,305 00	2,360,789 74
Dû à d'autres banques nationales		44,119 74
Dû à banques d'Etat et banquiers		210,707 44
Total		$3,613,714 49

ETAT DE LA LOUISANE, Paroisse d'Orléans, ss:

Je, Chas. L. C. Dupuy, caissier de la Banque ci-dessus, jure solennellement que l'état de situation ci-dessus est vrai du mieux de ma connaissance.

CHAS. L. C. DUPUY, caissier.

Fait et assermenté devant moi, ce 18 mars 187. THÉO. GUYOL, notaire.

Pour copie conforme:

W. P. BLAKEMORE,
S. H. BOYD,
JULIUS VAIRIN. } Directeurs.

19mars—3tPP

Sun Mutual Insurance Company

CAPITAL PAYÉ....$500,000.

DOUZIEME ETAT ANNUEL DE L'ANNEE 1875.

Montant des primes de l'année	$452,988 19	
Moins les risques non expirés	108,734 07	
Montant net des primes		$344,254 12
Escompte et intérêt		34,629 58
		$378,883 70
Pertes payées, réassurances et pertes non encore réglées	$143,763 80	
Dépenses générales, taxes et loyer	53,833 80	
Fonds de réserve, $10,000 et dividende sur actions, 10 pour cent	59,547 48	
		$257,145 08
Bénéfice net		$121,738 62
Actif de la Compagnie, au comptant sur le marché—		
Bons, actions, prets et effets à recevoir	$421,102 43	
En caisse	162,833 10	
Primes en voie de recouvrement	40,506 24	
Total de l'actif		$625,441 77

La Direction, à une réunion qui a eu lieu le 1 janvier 1876, après avoir mis de côté **dix mille piastres pour le fonds de réserve,** (lesquelles $10,000 provenait du montant net des primes de l'année) et payé **un dividende de dix pour cent aux actionnaires,** a résolu de payer au **comptant un dividende de trente-cinq pour cent** sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 décembre 1875.

JAMES I. DAY, Président.
HORACE CARPENTER, secrétaire.

DIRECTEURS POUR 1876.

Jno. G. Gaines, Richard Flower, J. L. Harris,
E. J. Hart, J. Weis, D. A. Chaffraix
Hy. Renshaw, B. W. Taylor, L. Alcus,
Hugh Wilson, J. C. Morris, Isaac L. Hass,
B. Bisooe, James I. Day, Scott McGehee
A. Baldwin, Lionel C. Levy, Geo Jonas,
Chas. Macready, Amory Clapp, D. Fatjo,
W. E. Seymour, T. L. Airey,

Cette ancienne et excellente Compagnie émet des polices aux conditions les plus favorables contre les risques d'incendie, de rivières et de mer. Elle règle toutes les pertes avec la plus grande libéralité et les paiements se font promptement à ses bureaux **No. 53 de la rue du Camp.**

PEPSINE BOUDAULT

EXPOSITION UNIVERSELLE 1867

Le Jury Académique a décerné la médaille unique A LA PEPSINE BOUDAULT la seule recommandée par le Dr CORVISART, médecin de l'Empereur Napoléon III et la seule admise dans les HOPITAUX DE PARIS.

Elle est conseillée par les plus grands médecins avec un succès infaillible, sous forme de **Vin, Elixir** et **Poudre** (fl. de 30 gr.) dans les

Gastrites Gastralgies Aigreurs Nausées Pituites Indigestions Diarrhées Glaires Pesanteurs Migraines et les Vomissements chez les Dames enceintes.

A la Nouvelle-Orléans, Mougin, Deboné, Bogel, Mannsel et Cie, Hart.
Et chez les principaux Pharmaciens anglais et français.
A Paris, chez HOTTOT, succr, 24, rue des Lombards.

SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS DE LA VÉRITABLE PEPSINE BOUDAULT

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1855
MÉDAILLE DE 1re CLASSE
AL. LABARRAQUE & Cie

QUINIUM LABARRAQUE

APPROUVÉ PAR L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MÉDECINE DE PARIS

Le **Quinium Labarraque** est un vin éminemment tonique et fébrifuge, destiné à remplacer toutes les autres préparations de quinquina.

Les vins de quinquina ordinairement employés en médecine se préparent avec des écorces de quinquina dont la richesse en principes actifs est extrêmement variable; de plus en raison de leur mode de préparation ces vins ne contiennent que des traces de principes actifs.

Le Quinium Labarraque, approuvé par l'Académie impériale de médecine, constitue au contraire, un médicament de composition déterminée, riche en principes actifs, et sur lequel les médecins et les malades peuvent toujours compter.

Le **Quinium Labarraque** se prescrit avec succès aux personnes faibles et débilitées soit par diverses causes d'affaiblissement, soit par suite de maladies; aux fatigués par une croissance trop rapide; aux jeunes filles qui ont de la peine à se former et à se développer; aux femmes en couches et aux vieillards épuisés par l'âge ou la maladie. C'est le meilleur préservatif des fièvres.

Dans les cas chlorose, anémie, pâles couleurs, ce vin est un puissant auxilliaire des ferrugineux. Associé par exemple aux pilules de Vallet il produit des effets remarquables par la rapidité de son action.

A Paris, maison L. FRERE, 19, rue Jacob

A la Nouvelle-Orléans, Phie Ducongé; Phie Schwab

CHARBON DE BELLOC

APPROUVÉ PAR L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MÉDECINE *le 27 décembre 1849*

C'est surtout à ses propriétés éminemment absorbantes, que le **Charbon de Belloc** doit sa grande efficacité. Il est spécialement recommandé contre les affections suivantes:

GASTRALGIES
DYSPEPSIE
PYROSIS
AIGREURS
DIGESTIONS DIFFICILES
CRAMPES D'ESTOMAC
CONSTIPATION
COLIQUES
DIARRHÉE
DYSSENTERIE
CHOLÉRINE

MODE D'EMPLOI. — Le **Charbon de Belloc** se prend avant ou après chaque repas, sous forme de POUDRE ou de PASTILLES. Le plus souvent le bien-être se fait sentir dès les premières doses. Une instruction détaillée accompagne chaque flacon de poudre et chaque boîte de pastilles.

DÉPOTS A LA NOUVELLE ORLÉANS
Phie Ducongé. — Phie Schwab
A Paris, maison L. Frere, 19, rue Jacob.

GOUDRON DE GUYOT

LIQUEUR CONCENTRÉE ET TITRÉE

M. Guyot est parvenu à enlever au goudron son âcreté et son amertume insupportables et à le rendre très-soluble. Mettant à profit cette heureuse découverte, il prépare une liqueur concentrée de goudron, qui, sous un petit volume, contient une grande proportion de principes actifs.

Le **Goudron de Guyot** a donc tous les avantages de l'eau de goudron ordinaire, sans en avoir les inconvénients. Il suffit d'en verser une cuillerée à café dans un verre d'eau pour obtenir à l'instant un verre d'excellente eau de goudron sans goût désagréable. Chacun peut ainsi préparer soi-même son eau de goudron au moment du besoin, ce qui offre économie de temps, facilité de transport et évite le maniement si désagréable du goudron.

Le **Goudron de Guyot** remplace avec avantage bien des tisanes plus ou moins inertes, dans les cas de rhumes, bronchites, toux, catarrhes.

Le **Goudron de Guyot** est recommandé dans les maladies suivantes:

EN BOISSON. — *Une cuillerée à café pour un verre d'eau, ou deux cuillerées à bouche par bouteille:*

BRONCHITES
CATARRHE DE LA VESSIE
RHUMES
TOUX OPINIATRE
IRRITATION DE POITRINE
COQUELUCHE
MAUX DE GORGE

EN LOTION. — *Liqueur pure ou étendue d'un peu d'eau.*

AFFECTIONS DE LA PEAU
DÉMANGEAISONS
MALADIES DU CUIR CHEVELU

EN INJECTION. — *Une partie de liqueur et quatre parties d'eau* (efficacité toute spéciale.)

ÉCOULEMENTS ANCIENS OU RÉCENTS
CATARRHE DE LA VESSIE

Le **Goudron de Guyot** *a été expérimenté avec un véritable succès dans les principaux hôpitaux de France, de Belgique et d'Espagne. Il a été reconnu, que, par les temps chauds, il constitue la boisson la plus hygiénique, et surtout pendant les temps d'épidémie. Une instruction accompagne chaque flacon.*

Dépot à la Nouvelle-Orléans, Phie Ducongé; Phie Schwab
A Paris, maison L. Frere, rue Jacob, 19

SIROP DELABARRE [illegible]

Le fl. 3.50 — Il y a des contrefaçons — Exiger la signature — [illegible]
A l'aide de ce *dentifrice bien connu,* employé en simples frictions sur les GENCIVES DES ENFANTS qui font des dents, la sortie des dents s'effectue *sans crises* [illegible]

GUÉRISON DES DENTS CARIÉES

TRAITEMENT du Dr DELABARRE

Par le **Ciment de gutta-percha,** on plombe soi-même ses dents cariées. Tube, 3 f.; boîte [illegible]
Par la **Liqueur chlorophénique,** on arrête instantanément les maux de dents les plus violents [illegible]
Par la **Mixture dessicative,** on arrête la carie avant le plombage. Fl. 2f. [Fl. 2 50.]
Notice explicative envoyée fr. PARIS: DEPOT CENTRAL, 4, rue Montmartre
Nouvelle-Orléans, Montreuil et Cie. — Carrouché, — Hart et Cie, droguistes.